



## **AUSPICE STELLA**

**ONG avec statut consultatif spécial auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies depuis 2013**

### **Communiqué au sujet de l'Assemblée Générale du 19 août 2023**

Comme chaque année notre assemblée générale s'est tenue dans l'église de Chournac d'Ans, mise gracieusement à notre disposition par la Mairie.

Les rapports du directeur général et de la trésorière sur l'exercice passé ont été approuvés à l'unanimité.

Comme la fonction de Président de Reynaldo Mariqueo s'est arrêtée le premier juillet 2023, un nouveau Président a été élu en la personne de Monsieur Hervé Lamy.

Son ancienne fonction de Vice-président a été attribuée à Monsieur Cédric Mousset.

Ont été approuvées à l'unanimité les décisions du conseil d'administration du premier juillet 2023, sur une de laquelle nous souhaitons vous entretenir en détail, vu l'implication financière importante.

Auspice Stella a été sollicitée fin avril 2023 par une famille de paysans Mapuche à la suite de l'arrestation de leur fille, étudiante en première année de droit à l'Université « de la Frontera » de Temuco (Araucania). La jeune Wangulen (« Etoile » en Mapudungun) H... (en accord avec ses avocats, nous

ne donnerons pas son nom de famille), a été arrêtée sans ménagement le 20 avril, après avoir été suivie par deux agents en plein cœur de l'Université, puis détenue par la police chilienne, à la suite d'un ordre d'arrestation émis par le juge de la ville de Victoria (Araucania).

Par suite de l'intervention de ses avocats, ceux-ci ont fait valoir devant la cour d'appel de la ville de Temuco (Araucania), que le prétexte donné par le juge de Victoria pour demander l'arrestation de la jeune femme n'était pas valable. La jeune Wangulen a donc été libérée.

La famille de Wangulen, modestes paysans, s'est retrouvée ensuite « gênée » et dans l'incapacité de régler les frais d'avocats. La communauté dont ils sont membres ayant déjà différents litiges juridiques concernant la question de récupération des terres ancestrales Mapuche.

L'association Auspice Stella s'est rapprochée du duo d'avocats chiliens, maître Karina Riquelme Viveros, connue au Chili pour son implication pour la défense des droits de l'homme et pour la défense des droits du peuple Mapuche depuis plus de treize ans devant des instances nationales et internationales, ainsi que de maître Rodrigo Pizarro Rosales, avocat défendant les mêmes causes.

Maître Rodrigo Pizarro Rosales, à la suite de la demande de l'association Auspice Stella, a produit un document résumant en détails le travail que les deux avocats ont mené pour arriver à la libération sans conditions de la jeune fille. Les honoraires demandés s'élèvent à la somme de 3000 Euros et comprennent également l'examen des autres affaires en cours de la famille.

L'argent sera versé à une association de défense de Temuco, qui s'occupera de la répartition entre les deux avocats.

La somme de 3000 Euros est la plus importante jamais engagée par Auspice Stella, mais se justifie par la gravité du cas, mais aussi par le fait que aucun soutien n'a été apporté à la cause Mapuche durant les cinq dernières années.

Association Loi 1901  
Sous le haut patronage du Régent d'Araucanie  
Siège social : Mairie, Le Bourg, 24390 Tourtoirac  
tél. : 06.86.00.07.47 ; mail : [auspicestella@arauca.org](mailto:auspicestella@arauca.org)